

## LA COUPE EST PLEINE !

Le 13 janvier 2010 le SNPAM – CGT s'est réuni en bureau national restreint. Constat a été fait d'un malaise généralisé dans tous les services des Affaires Maritimes : CSN, DCS, administration, ENIM ces dernières supportant seules et de manière catastrophique les réductions d'effectifs exigées par directions (rappelons que la CGT a demandé au ministre à plusieurs reprises la levée de la suppression de 189 postes aux Affaires Maritimes – PLF 2009/2011)

Les causes du malaise tiennent pour l'essentiel à la mise en œuvre de la RGPP, à la suppression et à la réduction de postes, à la démission de l'encadrement, à l'insuffisance de moyens, à la non reconnaissance des métiers, au manque d'un véritable plan de formation des personnels ; le tout dans un contexte de dialogue social méprisé.

Décision a été prise au cours de cette réunion de mener le débat au sein des services sur les modalités d'action, d'élaborer des cahiers de revendications, puis de faire converger ces initiatives vers une **journée d'action et de grève nationale le mardi 23 février 2010**.

Il va de soi que ces actions posent la question de l'unité d'action syndicale. Nous avons contacté les autres organisations syndicales. A ce jour le SNAMER-FSU et FO ont répondu favorablement à l'idée d'une journée d'action de grève nationale. Nous continuons nos tentatives pour joindre la CFDT et l'UNSA. Nous proposons l'union autour de la défense des missions par la défense des effectifs, le maintien de la qualification des métiers mer, la reconnaissance pour les personnels administratifs et les sujétions des métiers opérationnels, la mise à plat du statutaire civil.

Notre détermination est d'autant plus grande que nous venons d'apprendre par voie de presse la volonté de l'État de modifier profondément le décret 84-810 relatif à la sécurité des navires. Un des piliers du programme Sécurité et Affaires Maritimes serait privatisé pour faire plaisir aux armateurs. C'est toute l'architecture des missions régaliennes maritimes qui est détricotée. Si nous ne faisons rien, viendra bientôt le DCS, les services aux marins, la gestion des navires, les dossiers économiques, la gestion du domaine public maritime.

## L'action collective de masse s'impose.

André Godec,  
Secrétaire national du SNPAM – CGT  
La Rochelle 2 février 2010